



ANNÉES DE RÉALISATION
2023/2032

FICHE ACTION N°21

DÉPLOYER UNE POLITIQUE D'HABITAT À DESTINATION DES PUBLICS SPÉCIFIQUES

ORIENTATION 4

LA DIVERSITÉ ET LA SOLIDARITÉ COMME CIMENTS

OBJECTIF 2

LES COLLECTIVITÉS INVESTIRONT DANS LES ACTIONS QUI CRÉENT DU LIEN SOCIAL

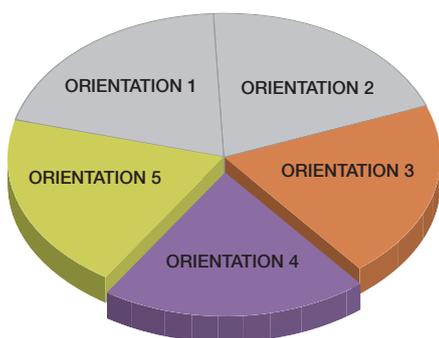
L'offre de logements doit concerner l'ensemble de la population. Certains besoins spécifiques liés à l'âge, au mode de vie, au niveau de ressources ou à la durée d'occupation sont plus compliqués à mettre en œuvre.

Le Programme Local de l'Habitat pointe les enjeux du territoire : le vieillissement de la population, un parcours résidentiel difficile à entamer pour les jeunes, des difficultés de transition vers le logement autonome pour les publics fragiles, le manque de réponse aux besoins d'habitat des travailleurs saisonniers et des gens du voyage.

Le PLH prévoit d'améliorer les réponses à ces besoins spécifiques en complétant l'offre de logements du territoire. Certains font l'objet d'une obligation comme la réponse aux besoins liés aux gens du voyage.

Pour cela, il est nécessaire d'actionner plusieurs leviers :

- Produire du logement adapté aux séniors
- Répertorier voire développer les solutions d'hébergement ou de logement pour les jeunes
- Créer une aire d'accueil et des logements adaptés à la sédentarisation des gens du voyage sur la partie drômoise du territoire
- Etudier / expérimenter des solutions de logements pour les saisonniers tenant compte de la réglementation en vigueur



DÉPENSES

Investissement : 1 054 K€

Fonctionnement annuel : 45 K€



- Etudier les possibilités d'autonomisation des publics sortant d'hébergement d'urgence
- Poursuivre la production de logements abordables

Cette politique de l'habitat comme plus généralement la production de logement devra s'inscrire dans une démarche de sobriété vis-à-vis des ressources du territoire notamment la sobriété foncière en favorisant le renouvellement urbain ou l'utilisation de logement vacants et la bonne prise en compte des ressources en eau.

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Cette action s'inscrit dans le cadre du Programme Local de l'Habitat 2019-2025. Concernant les publics spécifiques des obligations de création d'une aire et de logements adaptés aux gens du voyage sont inscrites au Schéma départemental des Gens du Voyage de La Drôme.

Par ailleurs des obligations existent notamment en matière de places d'hébergement d'urgence et de demandeurs d'asile dans les Plans Départementaux pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées.

LES GRANDES ÉTAPES DU PLAN D'ACTIONS

FONCTIONNEMENT :

- Etude et action de repérage et communication sur les besoins disponibles pour les jeunes
- Prestation de gestion de l'aire d'accueil drômoise
- Contribution à une offre de logements saisonniers / Action test pour la mise place d'une offre de logements pour saisonniers

INVESTISSEMENT :

- Aides à la création de logements adaptés aux seniors
- Création de l'aire d'accueil des gens du voyage
- Aides à la production de logements abordables (logements sociaux, hébergement d'urgence/aide à la rénovation avec intermédiation locative...)

LA CIBLE

- Habitants et futurs habitants du territoire dont publics spécifiques

LES RÉSULTATS ATTENDUS

- La fiche action vise à compléter le parc de logement pour répondre à l'évolution de la population du territoire (vieillesse, niveau de ressources) et aux besoins spécifiques de certains publics

PILOTES

- Service Habitat et l'unité aménagement planification urbanisme

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Services de l'Etat, communes, bailleurs sociaux, services des Conseils Départementaux 26/07, Centre Communaux d'Action Sociale, Centre d'Hébergement de Réinsertion Sociale, service agriculture et Direction des Solidarités d'ARCHE Agglo
- Agence Nationale de l'Habitat, Etat

INDICATEURS DE SUIVI

- Evolution de l'offre de logements seniors
- Nombre d'emplacement/logement créés pour les gens du voyage
- Evolution des caractéristiques du parc de logements sur le territoire communautaire